**Allocution prononcée par Denis MATHEN,**

**Gouverneur de la province de Namur**

**à l’occasion des vœux aux *Forces vives***

Namur, Palais provincial, vendredi 18 janvier 2019

Mesdames et Messieurs,

Commencer un discours de Nouvel an par une lapalissade n’est certes ni original, ni très intrépide mais une lapalissade a toujours eu pour moi ce petit côté rassurant qu’apporte chaque évidence et puisqu’être rassuré est à notre époque autant une gageure qu’une nécessité permettez-moi d’ouvrir mon message de circonstance en me glissant dans les mocassins de Monsieur de Lapalisse.

Le monde change.

Les calculs et visées des dirigeants des grandes puissances, les soubresauts de l’économie et de la bourse, les constats et les progrès de la science, l’évolution du rôle des médias, les nouveaux champs des possibles qu’a ouvert la technologie, les déséquilibres qui s’insinuent dans la société comme les attentes des citoyens qui s’emballent, les changements nous regardent droit dans les yeux et parfois nous submergent.

Ils sont tantôt des nouvelles donnes de l’ordre international imposées par des dynamiques extérieures et donc largement incontrôlables. Les desseins de la Chine sur ses nouvelles routes de la soie, la dialectique de la peur, ainsi que celle de la colère, qui se sont imposées au pays de l’Oncle Sam comme depuis le premier janvier dans celui du Roi Pelé ou encore les avatars du Brexit (Brexit qui ceci dit en passant, ressemble un peu à Grincheux qui voudrait bien quitter les sept nains) ce ne sont-là que quelques exemples de ces dynamiques porteuses de mutations voire de bouleversements qui sont à ranger dans cette catégorie.

Et puis, il y a également des changements d’un autre ordre : ces tendances sociétales, qu’elles soient profondes ou superficielles, qui apparaissent et ont leur origine chez nous, face aux défis, celui du climat, des pollutions de tous ordres, de la précarité galopante, de la mobilité, de la santé physique ou mentale et que notre propre opinion et notre propre comportement contribuent quotidiennement à enraciner durablement ou à l’occasion, plus fugacement.

Ils peuvent encore, ces changements, prendre la forme d’épiphénomènes qui sont plus de mode que de besoin, plus près de l’épiderme que des méninges.

Le monde change donc. Ce n’est pas nouveau. Il l’a toujours fait, depuis l’instant originel.

Ce qui est nouveau, et quand je dis nouveau je ne veux pas dire depuis hier ou avant-hier mais depuis ces dernières années, ce qui est nouveau ce sont sa fréquence, sa cadence, sa prétendue transcendance et au-delà de tout, son accélération exponentielle.

Et cette accélération est d’autant plus perceptible que la rapidité avec laquelle nous avons connaissance des changements... le fait de savoir en temps réel que tout change est en quelque sorte un changement au carré.

En outre, ce changement au carré nous n’hésitons pas à le porter au cube quand cette connaissance immédiate du changement et sa médiatisation accréditent l’idée qu’il est une panacée, une nécessité première qui dès lors induit chez beaucoup l’illusion que le provoquer ou l’initier est une obligation quasi immanente à l’être humain.

Il faut absolument changer, changer tout, changer vite, changer par habitude ou changer par devoir, ... changer pour être à la page, pour graver son nom sur les tablettes ou l’inscrire dans les annales, changer par bravade, changer par ressentiment, changer par ego, changer par incompréhension ... et voici que le changement est passé du statut de principe salutaire de progrès et d’innovation à celui de fuite en avant principielle désincarnée de ses objectifs voire de ses vertus.

Dévalué et dévasté par son propre tsunami, le changement est qui plus est ainsi ravalé au rang d’un vulgaire item sur une check list.

La palinodie portée au pinacle quand ce n’est pas le mouvement perpétuel hissé sur le pavois.

Le changement n’est plus ! Vive l’inconstance et l’éphémère.

Ce disant, j’ai un peu conscience quand même que Lapalisse est en train de rencontrer Mister Bean, parangon de la ringardise en faisant un pas de conduite à Eric Zémour, chantre des réactionnaires.

Mais il y a avouons-le, une différence entre les changements qui font « in » et ceux qui font mouche ; entre ceux dont l’envie fait descendre les populistes dans la rue pour récupérer les cris des citoyens désemparés et ceux dont l’espoir donne naissance à des lieux inédits, à des agoras de débats où la disputation ne laisse que très peu de place à la dispute.

Il y a une sacrée différence entre l’innovation qui fait fi des conservatismes sclérosants et dont jailliront le progrès et de nouvelles perspectives et d’autre part, la novation de façade ou d’anecdote qui ne fera qu’introduire l’un ou l’autre paramètre nouveau dans un processus dont soit on n’ose pas questionner l’essence, soit dont on aurait mieux fait de ne pas se préoccuper pour ne pas risquer d’en esquinter jusqu’à la raison d’être … parce que elle, elle garde pourtant toute son actualité .

Et si heureusement, la science, les technologies nouvelles, les médias, les entreprises audacieuses cultivent la première telle une pépinière d’autres domaines de la société quant à eux se contentent de la seconde, quitte à la faire intervenir, je le répète, même là où le principe de simple stabilité aurait été préférable.

Quand hier l’orateur faisait de sa voix, de l’assurance de sa stature et de la profondeur voire de la longueur de son discours l’aune et le tamis de la qualité de son allocution, c’est aujourd’hui l’agilité de son pouce, le prix de son smartphone et sa capacité de s’exprimer en moins de 280 caractères qui sont devenus les premiers étalons de sa crédibilité et de sa popularité.

La réflexion critique quant à elle s’exprime à présent autant par le biais d’oripeaux réfléchissants jetés sur les épaules que par le biais d’arguments réfléchis retournés dans sa tête.

Et les citoyens en mal de cinq minutes de gloire au JT de 19 h appuient désormais sur le bouton orange d’une application racoleuse tout contents de se penser alors journalistes d’investigation quand ils ne deviennent ainsi qu’au mieux pigistes bénévoles et au pire, délateurs déculpabilisés.

Sont-ce réellement ces changements-là que nous devons encourager si tant est qu’ils en soient de réels ?

Au premier siècle après Jésus-Christ, Martial déjà écrivait ses épigrammes assassins alors que l’éloquence de Cicéron s’était tue depuis longtemps ; il y a un peu moins de sept siècles, le tumulte des Ciompi, tisserands (et donc peut-être fabricants de gilets) socialement dénigrés, faisait déjà trembler la république florentine ; et la *Bocca della Verità* (la Bouche de la Vérité) à Venise, fatale à Casanova, invitait déjà le passant à déposer des messages dénonçant les turpitudes de son voisin.

Les changements qui s’appuient sur les faiblesses, les détresses ou les bassesses humaines et qui ne s’avèrent en outre que le recyclage du passé n’en méritent selon moi décidément pas le titre.

Mais alors, gardons-nous que les percolats de ces changements-là (comme aurait pu le dire Jacques Brel) ne viennent polluer notre foi sincère en la modernité et notre aspiration à plus de modernisme.

Mesdames et Messieurs,

Il faut avouer que le débat institutionnel ne fait pas exception à des questionnements de cet acabit même si le fait qu’il concerne les provinces m’y rend, nous y rend, peut-être plus sensibles et plus attentifs, du moins quant à cette dimension.

En souhaitant que dans ce cadre précis du futur des provinces, *l’après* ne soit pas un recul par rapport à *l’avant*, spécialement en ce qui concerne les moyens dégagés et mobilisés actuellement pour notre territoire par l’entremise du bras provincial, j’ai fait part vendredi dernier aux agents provinciaux ici rassemblés, des perspectives que j’entrevoyais, des contacts que j’avais pris, des écueils qu’il fallait selon moi éviter, des évolutions qu’il pourrait falloir anticiper le cas échéant dans ce dossier difficile. Je n’y reviendrai pas aujourd’hui si ce n’est pour ajouter deux choses :

J’ai transmis ce jour, ainsi que mes collègues wallons, à la ministre des pouvoirs locaux qui nous l’avait demandé, mon avis écrit sur l’avant-projet de décret de réforme des provinces qui devrait être prochainement soumis au Parlement régional et en le rédigeant, nous avons constaté que nos dix pages posent en définitive plus de questions qu’elles n’apportent de réponses.

J’en ajoute ce soir une nouvelle : en fin de compte, les principaux changements qui y sont proposés sont-ils de l’engeance de ceux appelés à faire le buzz ou de la trempe de ceux qui ont vocation à faire le plein ?

Deuxièmement, je sais qu’un changement de nom, "l’invention", et je mets des guillemets à ce terme, "l’invention", de nouvelles appellations sont de ces traitements cosmétiques du langage qui peuvent donner meilleure mine après une opération hasardeuse ou de ces liquides sirupeux qui aident à faire passer les pilules.

Ils sont la plupart du temps des brumisateurs qui embrouillent quelques instants la vue et ont finalement du mal à imposer le nouveau bon usage, comme dirait Grévisse, qu’ils étaient censés introduire.

Après la rengaine des bassins de vie, voici l’hymne aux justes territoires … « *Où te rends-tu ainsi, citoyen-conseiller ? Je m’en vais à l’assemblée du juste territoire* ». Un changement tout en subtilité et en finesse, avouons-le.

Ou la province continue de se révéler un territoire pertinent pour y mener une série de projets et de politiques et nul besoin de la rebaptiser dans ce cas, même seulement conceptuellement, ou elle ne l’est plus et c’est l’espace territorial lui-même qui devrait alors être remis en cause autant que les institutions … si tant est que la Constitution l’autorise.

Seconde hypothèse : malgré le fait que la province, territoire et institution, se révèle toujours cet espace suffisamment pertinent pour l’action des différents acteurs dans l’équilibre institutionnel global, le poison du changement principiel inoculé par d’aucuns fera néanmoins son œuvre et la tuera inexorablement à petits feux et il faudra à ce moment peut-être, oui, en nommer les cendres.

Pour l’instant je crains, qu’entre pétition de principe de ses détracteurs et baroud d’honneur de ses supporters, en fait de rengaine ou d’hymne, ce soit plutôt la cacophonie.

En résumé, si parler de « juste territoire » a pour résultat de redorer le blason de la pertinence d’une province, j’applaudis des deux mains ; s’il s’agit par contre de contribuer ainsi pernicieusement au détricotage du chandail de quelques-autres, je reste perplexe.

Mesdames et Messieurs,

Ici même, en 2010, je m’interrogeais déjà devant vous sur ce qui pouvait faire la pertinence d’un territoire.

Après avoir énoncé une série de critères qui à mes yeux devaient ou pouvaient être pris en compte, je concluais en ces termes : « *l’espace géographique provincial peut, sans aucun doute, moyennant bien sûr des évolutions internes et des remaniements qui seront pour certains très profonds, continuer d’incarner cet espace pertinent, capable de répondre aux appels à la modernité contenus dans la DPR (ndlr : il s’agissait de la DPR 2009-2014), tout en garantissant l’efficacité et la pérennité des politiques et des actions à mener* ».

Et à propos de cette approche sous l’angle des bassins de vie, j’ajoutais : « *des questions cruciales (…) sont déjà géré(e)s dans une logique de bassins sans avoir pour cela préalablement détricoté les prérogatives des différents territoires amenés à se coordonner pour les manager* ».

En toute humilité, neuf ans plus tard, la réflexion semble conserver tout son esprit d’à-propos.

Mesdames et Messieurs,

Au milieu de tous ces changements, inéluctables, annoncés ou bientôt avortés, qui sait, l’institution originale qu’est le gouverneur se sent de plus en plus écartelée … mais peut-être que c’est là le prix à payer pour notre longévité.

Et certes, en tant que représentant territorial d’état, nous n’avons pas ou plus la légitimité électorale que confère le verdict des urnes mais j’ai parfois la faiblesse de penser que notre indépendance, notre capacité de recul, le subtil mélange de proximité et de pérennité et la possibilité reconnue de participer aux débats d’idées à des moments clefs tels que celui-ci, peuvent nous conférer autant de légitimité que certains mécanismes de désignation de représentants politiques introduits naguère pour garantir des équilibres de genres ou imaginés récemment pour tailler des croupières aux provinces.

Et ceux qui jugeraient téméraire ce que je viens de dire se trompent ; ce n’est ni plus ni moins que salutaire car c’est le taire qui se serait avéré d’une pleutrerie déloyale.

Quant à l’immuabilité de notre fonction, antithèse de l’aspiration au changement, elle n’apparaît en fait que comme une *fake news* si on la rapporte aux nouveaux développements des problématiques que nous sommes amenés à gérer : entre lutte contre le terrorisme, nouvelles formes de contestation sociale, délicate question de la transmigration, nouvelles approches de la criminalité organisée ou cyber-sécurité, mon quotidien d’aujourd’hui n’a plus grand-chose à voir avec celui d’il y a cinq ans et encore moins avec celui de mes débuts, il y a douze ans. En cela, l’expérience est précieuse alliée. pénible

Mesdames et Messieurs,

Au-delà de la marmite en ébullition qu’est l’avenir des provinces, je sais que 2019 sera aussi normalement une année de … changements.

Je les attends dans les textes capitaux qui organisent la sécurité, comme l’arrêté royal sur la gestion des crises ou celui sur le terrorisme ; je les espère suite à l’installation de l’équipe rectorale à la tête de l’Université de Liège pour la mise en place enfin du Comité d’orientation de *Gembloux Agro-Biotech*; je les souhaite dans le fonctionnement du comité *Axud* que je préside depuis plus de 10 ans et qui devra intégrer les nouvelles données politiques d’après mai et surtout rester un forum stratégique de réflexions, d’actions voire de réactions ; je les appréhende en matière de situation internationale qui pourrait nous faire revoir nos priorités et nos cibles ; je les provoque avec vigilance au niveau de ce palais provincial et de son devenir ; je les vivrai avec satisfaction en contribuant à la consolidation des accords de Tournai II, suite au protocole que j’ai signé à Metz, il a juste un an avec les autorités préfectorales et judiciaires de la Région Grand Est ; je les encourage, s’ils permettent aux entreprises d’exprimer leur potentiel et leurs ambitions ; je les applaudis, s’ils contribuent à trouver des solutions dans les enjeux environnementaux ou face aux inégalités et aux discriminations ; je les accompagnerai avec joie, s’ils se traduisent dans une amplification du soutien de la province de Namur à des jeunes tels que ceux qui vous ont été présentés tout à l’heure ainsi qu’aux initiatives aptes à les emmener vers les sommets ; je les appuierai sans réserve, si ils permettent à mes partenaires naturels que constituent la Justice, la Défense, la Police fédérale ou les zones de police et de secours (eux tous pour qui, soit dit en passant, le territoire provincial dans son entièreté ou découpé au sein de ses limites, semble demeurer l’espace pertinent), je les appuierai donc sans réserve si ils leur permettent d’avoir les moyens de remplir sereinement et pleinement les missions capitales qui sont les leurs.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que finalement, je ne suis pas si hostile aux changements que mon introduction aurait pu le laisser supposer.

A moins que je ne sois d’abord et surtout adepte du paradoxe, celui-là même dont je m’étais promis un jour de vous faire l’éloge.

Voilà qui est fait, de la plus pédagogique des manières qui soit : par l’exemple.

Et quand certains aiment le mensonge parce qu’il leur permet de dire des vérités auxquelles personne ne croit, vous l’aurez compris, je préfère quant à moi le paradoxe car s’il donne souvent à l’auditoire un air perplexe, il lui arrive de donner de temps à autre à l’orateur un air intelligent.

Très bonne année 2019 à vous tous et à toutes celles et ceux qui vous sont chers.